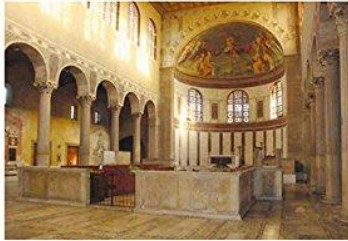


MARCEL METZGER
L'ÉGLISE
DANS L'EMPIRE
ROMAIN
LE CULTE
VOL. 1: LES INSTITUTIONS



Studia Anselmiana – Roma
2015

Marcel Metzger,
L'Église dans l'Empire romain. Le culte.
Vol. 1 : Les institutions.

Studia Anselmiana Rome, 2015, 703 p. ISBN 978-3-8306-7711-6

Dans l'Empire romain, les pratiques cultuelles des chrétiens ont passé progressivement de la clandestinité à la manifestation publique. Leur encadrement normatif s'est inscrit dans cette évolution. Dans une première période, la tradition orale interne a été prédominante. Au fil du temps, la mise par écrit des normes et des usages a recouvert l'ensemble des pratiques, tandis que les instances de régulation, dont les conciles et jusqu'au pouvoir civil, prenaient des dispositions tendant vers l'unification. Dans cette étude, les deux aires linguistiques de l'Empire ont été prises en considération, la grecque et la latine ; les premières Églises étaient d'expression grecque, les Églises latines ont été leurs héritières.

La matière a été répartie sur deux volumes : le premier, qui vient de paraître, présente les institutions communes du culte chrétien. Le second, en préparation, présentera les célébrations (eucharistie, baptême, ordinations, mariage, réconciliation, bénédictions, etc.). Dans chaque chapitre, les institutions liturgiques sont présentées selon leur évolution au cours de ces trois périodes de l'Antiquité chrétienne : les temps apostoliques (Ier siècle), l'expansion de la diaspora (IIe et IIIe siècles), et enfin les siècles qui ont suivi la Paix des Églises.

Le premier volume est articulé en six sections, commençant par une présentation du cadre général. Cette introduction explique l'originalité du culte chrétien et les héritages reçus, elle rappelle ses filiations par rapport aux traditions synagogales et ce qui le distingue des cultes ancestraux des régions de l'empire. La seconde section décrit la documentation disponible pour une telle étude historique : les documents à caractère normatif (la Bible, les recueils de traditions apostoliques, les collections conciliaires, la législation impériale), les livres liturgiques (grecs et latins) et les sources narratives (récits de voyage, lettres, chroniques, etc.). La seconde section présente les locaux utilisés pour le culte chrétien, depuis les premières « maisons-Églises » jusqu'aux basiliques, avec l'évolution du mobilier et l'aménagement liturgique des édifices.

Les sections suivantes présentent les assemblées du culte (synaxes), les fonctions liturgiques (lecture, eucharistie, expressions hymniques, gestes et attitudes, etc.), et enfin les ministères exercés dans les réunions cultuelles. L'exposé s'intéresse à la fois aux pratiques communes et à la variété des traditions particulières des Églises locales.